

18

RAPPORT

OBJET : PROJET DE "MAISON DE L'ENVIRONNEMENT" DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La commission "Cadre de Vie et Environnement " du Conseil Municipal des Enfants a présenté le projet adopté lors de la séance plénière du Conseil Municipal des Enfants du mercredi 27 janvier 2010. Ce projet fait suite à une proposition qui a émergé lors de la campagne électorale des enfants en septembre 2008.

Les jeunes élus présentent leur démarche comme une volonté "d'anticiper sur l'avenir" et visent tous les publics (enfants, adultes, familles, groupes...).

Cette "maison" développant des actions de formations et d'animations s'appuie sur un concept original ; elle serait démontable pour pouvoir être déplacée et utilisée dans différents endroits extérieurs, les écoles, à proximité des mairies de quartier, dans les parcs, lors des manifestations de quartier, etc. Elle serait évolutive pour accueillir une diversité d'expositions et d'expérimentations. Les enfants sont conscients que ce projet ne peut être mené à terme avant la fin de leur mandat (septembre 2010) et qu'il sera nécessaire qu'ils passent le relais aux futurs jeunes élus. Cependant, une première concrétisation est possible pour juin 2010.

Une première action consiste en l'accompagnement des jeunes élus pour mener le projet. Afin de concrétiser une exposition en juin prochain, il est proposé au Conseil Municipal de faire appel à la Fédération "Culture et Liberté de Moselle" qui animera plusieurs ateliers avec la Commission "Vie et Environnement" du Conseil Municipal des Enfants afin de l'aider à finaliser des maquettes sur les thèmes des énergies renouvelables, de la gestion de l'eau, d'une maison passive et/ou bioclimatique et de la gestion écologique des espaces verts. D'autres supports seront par ailleurs acquis par la Municipalité.

Le budget de cette opération est de 2 500 euros en fonctionnement (animation et fournitures) et de 5 000 euros en investissement (acquisition de supports pédagogiques). Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

D'où la motion suivante :

MOTION

OBJET : PROJET DE "MAISON DE L'ENVIRONNEMENT" DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal,

La Commission des Finances et des Affaires Économiques entendue,

CONSIDÉRANT l'intérêt de promouvoir la citoyenneté et la démocratie participative, et d'encourager l'action du Conseil Municipal des Enfants,

CONSIDÉRANT l'intérêt du projet mené par le Conseil Municipal des Enfants visant à créer une "Maison de l'Environnement" mobile,

DECIDE d'approuver le projet de « Maison de l'Environnement » mobile du Conseil Municipal des Enfants,

DECIDE d'allouer à cette opération une somme globale de 7500 euros dont le financement est inscrit au budget de l'exercice en cours,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel nécessaire à la finalisation de ce projet.

SOLLICITE toute subvention éventuelle.

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée :

Patricia SALLUSTI